



Compte rendu d'audioconférence avec le Directeur Interrégional 1^{er} avril 2020

Le 31 mars, il y avait 305 agents physiquement présents en service et 315, ce jour. Le nombre des agents en quatorzaine baisse de jour en jour en raison des retours, dont la procédure est calée avec les médecins de prévention. Le nombre des malades lui, n'augmente pas.

Le DI prévoit une conférence avec les médecins de prévention au début de la semaine prochaine pour avoir de leur part une remontée d'informations qu'il partagera avec les représentants du personnel.

La R.H.

Le DI était à la préfecture ce matin. Comme la Douane, les autres services de l'État (policiers, gendarmes...) fonctionnent avec des effectifs réduits et leurs agents sont inquiets. En revanche, la Douane dispose plus de matériels que d'autres administrations (pompiers, pafistes...).

Pour les RTT et les CA, la DG attend toujours les consignes.

Pour ce qui est de la gestion des jours fériés, à titre exceptionnel et dérogatoire, les agents en ASA seront placés en JRC . Évidemment, ceux en service bénéficieront de leur repos compensateur et de leurs heures bonifiées et ceux en RH garderont leur droit à RC. En revanche, ceux en MDC perdent leur repos et non pas non plus leurs heures bonifiées. En même temps, le DI rappelle que le système de MDC a été institué pour insuffler de la souplesse dans le fonctionnement de la surveillance en garantissant aux agents de ne rien perdre. En effet, ces agents sont mis en renfort dans le cas où des collègues seraient malades. Or ils ne sont jamais rappelés le jour même et ne figurent sur la cote que les jours suivants. Le DI indique aussi que nous sommes dans une période où il y a des choses plus essentielles que de rechercher à gratter des heures sur les jours fériés. En outre, le mois de mai avec ses jours fériés permettra de lisser les RC entre les agents afin d'éviter que certains se sentent léser. Enfin, dernière instruction sur ce sujet, **pour les agents qui auraient dû prendre des JRC dans cette période pour ne pas les perdre, ils bénéficieront d'un délai de 6 mois après la crise pour les poser.**

Le 1^{er} tour des mutations devrait être respecté. La DG n'a pas encore fait paraître de tableau, ce qui n'est pas évident, vu que son personnel est pour la plupart en télétravail.

La psychologue de la DI n'a eu aucun retour, hormis des remerciements sur son action. Elle n'a détecté aucun cas d'agent en péril ou en difficulté. Il n'y a d'ailleurs eu aucune remontée sur une situation médicale difficile.

Activité des services

Il y a eu une opération intéressante menée par le bureau de Lesquin sur le fret express : 7000 masques (sans la norme CE) ont été saisis et remis à Santé publique France.

La LCF reste atone, mais des brigades vont être prochainement étoffées avec les retours de quatorzaine.

Chaque service reste sur son PCA tant que la crise sanitaire perdure. Pour les SU, ceux en retour de quatorzaine sont réintégrés à la cote.

Le DI nous indique l'évolution de l'effectif en présentiel au sein des Hauts-de-France : 35 % le 17 mars au début de la crise, avant de passer très rapidement à 25 et 23 % du 18 au 27 mars et depuis la moyenne se situe autour de 20 % (20,8 % ce 1^{er} avril).

Le DI a l'idée d'adresser un message à l'ensemble des agents sur ce qui est fait et où on en est par rapport à la crise. Il reconnaît que tous nous participons à l'effort collectif et n'oublie pas les agents coupés de tout en raison du confinement. Il propose aussi que les chefs de service prennent contact avec ses agents confinés, ce qui complétera son message.

Bon courage à tous.

Prenez soin de vous et de vos proches.